



2023

12 AVRIL

Module de spécialisation

ENREGISTREMENT RNCP/RS :

CONCEVOIR UN RÈGLEMENT DE CERTIFICATION ET UN PROCESSUS QUALITÉ

Dans le cadre d'un enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique, France compétences demande un certain nombre d'éléments à joindre obligatoirement parmi lesquels : « Documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle ». Ces documents doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en œuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son établissement ou le cas échéant au sein de son réseau de partenaires habilités.

Comment rédiger des documents conformes aux attendus de France compétences ? Quelle forme doivent prendre ces documents ? Cette formation vous permettra de respecter les attendus de France compétences en matière d'enregistrement d'une certification.

OBJECTIF DE FORMATION

- > Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ATTENDUS PAR FRANCE COMPÉTENCES

- > Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- > La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu
- > Autres documents nécessaires à l'enregistrement :
 - Convention encadrant les partenaires habilités (le cas échéant)
 - Annexes au référentiel de certification

Proposition de modèles à contextualiser

Travail en sous-groupe sur vos projets

Poursuivez votre professionnalisation en certification professionnelle :

- > Produire l'étude d'opportunité et prouver la valeur d'usage
- > Élaborer les référentiels et structurer en blocs de compétences
- > Déposer une demande d'enregistrement sur le système d'information de France compétences
- > Concevoir un référentiel de formation en lien avec un référentiel de certification

- 3,5 heures soit 1/2 journée
- 575 € HT (TVA 20 %) 690 € TTC
- De 3 à 6 personnes maximum



Classe virtuelle comprenant des temps dédiés aux travaux d'application en sous-groupes

PUBLIC

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires, etc., possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RS ou au RNCP

PRÉREQUIS

- > Avoir suivi la formation « Enregistrer une certification au RNCP ou RS » ou satisfaire au test de validation des acquis de cette formation
- > Avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement, refus d'enregistrement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Supports numériques d'exercices, travaux d'analyse, témoignages vidéo...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires, kit d'outils

INTERVENANT

Nicolas BIZEUL, consultant-formateur, expert en ingénierie de certification professionnelle à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation (QCM, plan d'action, travaux d'application...) Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

